

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-406 DU 19 SEPTEMBRE 1996

portant nomination de Madame Anne
Cica ADJAI en qualité de Conseiller
Technique Chargé de la Moralisation de
la Vie Publique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

Sur proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa Séance du 11 Septembre 1996

DECRETE :

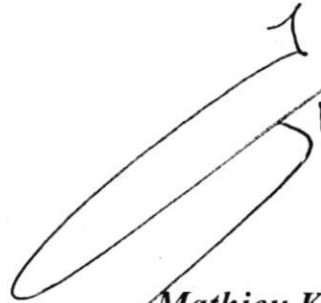
Article 1er : Madame Anne Cica ADJAI est nommée Conseiller Technique Chargé de la Moralisation de la Vie Publique.

.../...

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressée, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

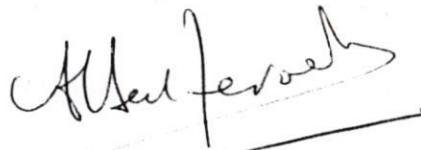
Fait à Cotonou, le 19 SEPTEMBRE 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

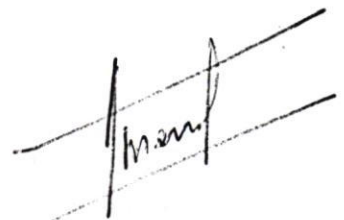
le Premier Ministre chargé, de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions,



Albert TEVOEDJRE.

Ministre intérimaire

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH.

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 Autres
Ministères 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC
3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3
Intéressé 1 JO 1 .